



Il nous a certes interdit de faire face à la « Qiblah » en déféquant ou en urinant, de nous nettoyer avec la main droite, de nous nettoyer avec moins de trois pierres et de nous nettoyer avec un crottin ou un os !

Salmân (qu'Allah l'agrée) relate que quelqu'un lui a dit : « Votre Prophète vous a tout enseigné, même comment déféquer ! - Il répondit : Tout à fait ! Il nous a certes interdit de faire face à la « Qiblah » en déféquant ou en urinant, de nous nettoyer avec la main droite, de nous nettoyer avec moins de trois pierres et de nous nettoyer avec un crottin ou un os ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Signification du hadith : Salmân (qu'Allah l'agrée) relate que quelqu'un lui a dit : « Votre Prophète vous a tout appris, même comment déféquer ! » Cela signifie que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a enseigné à ses Compagnons les règles à suivre lorsque l'on fait ses besoins, depuis le moment où l'on entre dans l'endroit réservé à cet effet jusqu'au moment où l'on en sort. Parmi ces règles, il y a : l'interdiction de faire face ou de tourner le dos à la « Qiblah » en urinant ou en déféquant, l'interdiction de se nettoyer de la main droite, de se nettoyer avec un crottin ou un os. Il dit : « Tout à fait ! Il nous a certes interdit de faire face à la « Qiblah » en urinant ou en déféquant » Cela signifie : oui, il nous a interdit de nous tourner vers la « Qiblah » lorsqu'on urine et lorsqu'on défèque. Ainsi, quand l'individu fait ses besoins, il ne doit ni faire face à la « Qiblah », ni lui tourner le dos, car elle est la direction vers laquelle les musulmans se tournent pour accomplir leurs prières ainsi que d'autres pratiques culturelles. Elle est la direction la plus noble, qu'il faut donc respecter et honorer. Allah, Exalté soit-Il, a dit : { (Et celui qui vénère les choses sacrées d'Allah, alors cela lui est bénéfique auprès de son Seigneur.) } [Coran : 22/30]. « De nous nettoyer avec la main droite » : Il a également interdit de se nettoyer avec la main droite après que l'on ait fait ses besoins, car la main droite doit être utilisée pour les choses nobles et propres. Les choses moins nobles, comme le fait de nettoyer l'urine ou les matières fécales, sont réservées à la main gauche, jamais à la main droite, comme il est dit dans un Authentique : « La personne ne doit pas s'essuyer de la main droite après avoir fait ses besoins. » « De nous nettoyer avec moins de trois pierres » : Il a aussi interdit de se nettoyer avec moins de trois pierres, même si l'on arrive à se nettoyer correctement en utilisant moins de trois pierres, car, généralement, il faut au moins trois pierres pour pouvoir être propre. Cette interdiction ne concerne pas le cas où l'on se nettoie avec de l'eau en plus des pierres. Celui qui a l'intention de se nettoyer à l'eau après avoir utilisé des pierres peut se suffire de moins de trois pierres, car, dans ce cas, le but est juste de nettoyer partiellement l'endroit concerné et non de le

nettoyer complètement. « De nous nettoyer avec un crottin » : Il a aussi interdit de se nettoyer avec du crottin, car les crottins sont la nourriture des bêtes des djinns. En effet, Muslim a rapporté qu'un groupe de djinns est venu à la rencontre du Prophète (sur lui la paix et le salut) pour lui demander des moyens de subsistance. Il leur a alors dit : « Vous est accordé tout os sur lequel le nom d'Allah a été prononcé. Lorsque vous le prendrez, il portera le plus de viande possible ! De même, tout crottin est une nourriture pour vos bêtes. » « Ou un os. » : Il a aussi interdit de se nettoyer avec les os, car ils sont la nourriture des djinns, comme nous l'avons vu dans le hadith précité. En effet, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Ne vous nettoyez pas avec ces deux choses, car elles sont la nourriture de vos frères ! » La tradition prophétique nous apprend donc que la raison de cette interdiction est le fait de ne pas souiller ni gâcher ce qui est pour eux une nourriture, car en l'utilisant sur des impuretés, on leur gâche leur nourriture.

<https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/10048>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

